

COMPTE-RENDU

DE LA

SESSION ANNUELLE EXTRAORDINAIRE DE 1888

TENUE A **MONS** LES 1^{er}, 2 ET 3 SEPTEMBRE

PAR

Alfred Lemonnier

Directeur des Usines Solvay, à Mesvin-Ciply.

Notre Société a tenu cette année sa session extraordinaire à Mons, où une quarantaine de nos membres se réunissaient, le samedi 1^{er} septembre, dans une des salles de l'École des mines du Hainaut.

Le bureau constitué et MM. Passelecq et Lemonnier ayant été respectivement désignés comme président et secrétaire de cette session, notre honorable président, M. Houzeau de Lehaie nous exposa brièvement mais très clairement l'allure des couches géologiques aux environs de Mons, leur classement, leurs divisions. Il nous indiqua l'itinéraire projeté des excursions organisées et signala les problèmes qu'elles devaient nous permettre de résoudre et en particulier la question du tufeau de Ciply, posée et — nous pouvons le dire aujourd'hui — résolue par MM. Rutot et Van den Broeck.

EXCURSION DU 2 SEPTEMBRE.

Le lendemain, dimanche 2 septembre, la Société, avec bon nombre d'invités montois, prenait le train à Mons, à 7 h. 43 en destination d'Harmignies, où nous attendaient à la gare MM. le baron Alfred de Loë, le comte Georges de Looz et notre confrère M. de Munck.

M. de Loë, propriétaire du château de Beugnies, situé à peu de distance au Sud de la gare d'Harmignies, nous engage d'abord à jeter un coup d'œil sur ses belles collections, dont il nous fait les honneurs avec une grande cordialité.

M. de Loë a eu le rare bonheur de pouvoir fouiller une très riche nécropole de l'époque franque, dont la position, en face du château de Beugnies, avait été dénoncée par les travaux de terrassement du chemin de fer de Mons à Chimay, en 1865, et que les travaux de la Société de Niel-on-Ruppel, qui exploite la craie en ce point, mirent de nouveau à découvert en 1884.

Armes, vases, bijoux et ustensiles sont représentés dans les collections de M. de Loë par près de 600 objets, d'un travail et d'une conservation remarquables. M. de Loë possède aussi une collection très complète de silex taillés de l'époque de la pierre polie ou néolithique et de nombreux fossiles des terrains des environs de Mons — notamment de la craie blanche et de la craie de Ciply — parmi lesquels nous distinguons une mâchoire et des ossements d'un grand saurien, probablement nouveau.

Nous remercions M. de Loë de son aimable accueil et nous nous dirigeons vers la carrière de la Société des marnières d'Harmignies, où nous sommes reçus par M. le député Steurs, président du Conseil d'administration et par M. Prim, directeur de la Société.

A 1100 mètres à l'Ouest de la gare d'Harmignies c'est-à-dire un peu avant d'arriver à l'exploitation de la Société des marnières d'Harmignies, nous avons constaté, dans le talus Nord de la voie ferrée, la présence d'une craie blanche, non traçante, assez rude au toucher. Cette craie est considérée par MM. Cornet et Briart comme appartenant à l'assise d'Obourg et renferme *Belemnitella mucronata* et *Belemnitella quadrata*.

La carrière de la Société des marnières d'Harmignies présente la coupe suivante : à la partie supérieure une couche de 2 mètres environ de craie grisâtre, rude au toucher, terminée à sa base par un lit de galets et de nodules phosphatés : c'est la *craie de Spiennes* ; puis vient la *craie de Nouvelles*, fortement durcie au contact avec la craie de Spiennes, mais ensuite devenant très douce au toucher, traçante, fine, d'un blanc très pur, et présentant une puissance exploitable de près de 30 mètres de hauteur. Les rognons de silex, de couleur noire, sont rares au sommet, mais ils deviennent plus nombreux en descendant ; nous constatons même, vers les deux tiers de l'épaisseur — fait que l'on rencontre très rarement — un curieux lit mamelonné de silex continu de 15 à 20 millimètres d'épaisseur.

Les fossiles ne sont pas très communs. Nous constatons cependant

Belemnitella mucronata, *Ostrea vesicularis* et *Magas pumilus* : ce dernier est le fossile caractéristique de cette assise.

M. le directeur Prim veut bien faire cadeau, à plusieurs d'entre nous, de beaux exemplaires qu'il possède d'*Echinocorys vulgaris* var. *ovata* et var. *conoïdea*.

La craie de Nouvelles est exploitée pour être débitée en bâtons destinés aux écoles ; pour être transformée en chaux ou pour fournir l'acide carbonique aux sucreries ; pour être taillée en dalles d'assèchement réclamées par les amidonneries ; pour être enfin lavée et broyée finement et donner ainsi le « petit blanc », dont l'emploi est des plus répandus dans de multiples industries : miroiterie, fabrique de toiles cirées, etc.

Quittant la carrière, nous nous dirigeons vers l'Ouest et nous constatons que la craie de Spiennes augmente rapidement de puissance dans cette direction, de manière à former bientôt à elle seule le talus, dans lequel se détachent de nombreux lits de silex gris foncé, en bancs continus, plongeant vers le Nord-Ouest.

Au point où la Trouille tourne brusquement au Nord, nous abandonnons la voie ferrée de l'État et nous suivons la tranchée du chemin de fer industriel établi par M. Léopold Bernard.

En même temps, un groupe important des excursionnistes, dirigé par M. E. de Munck, gravissait le talus et traversait le *Camp à cayaux*, immense plaine qui s'étend au Sud-Est de Spiennes et qui fut l'emplacement d'innombrables ateliers de taille de silex à l'époque néolithique, ainsi qu'en témoignent la quantité incommensurable de débris qui jonchent ces champs et les nombreux puits avec galeries que l'on rencontre à chaque instant, creusés par l'homme préhistorique pour la recherche du silex.

Nous parvenons ainsi à l'entrée Sud du village de Spiennes et nous pouvons voir, dans un talus du chemin, en face du moulin, que la craie de Spiennes y est plus foncée et que des grains brunâtres de phosphate de chaux s'y trouvent déjà associés.

Nous continuons notre route vers le centre du village et nous nous trouvons bientôt vis-à-vis du talus situé à proximité de la fontaine captée pour alimenter la ville de Mons et qui porte le nom de « Trou de Souris ».

Une coupe rafraîchie de ce talus nous permet de noter de haut en bas :

- A. Terrain quaternaire.
- B. Tufeau jaunâtre, rude, grossier renfermant de nombreux fossiles et surtout de très nombreux exemplaires de *Thecidium papillatum*.
- C. La craie brune phosphatée de Ciply durcie au contact du tufeau et renfermant de nombreux fossiles.

M. Rutot insiste pour que l'on constate bien l'aspect de ce calcaire grenu fossilifère, dont la faune est bien nettement crétacée : *Belemnites*, *Baculites*, *Pecten pulchellus*, *Ostrea*, et dans lequel nous ne trouvons ni grands Gastropodes, ni Lucines, ni Tellines etc.

Après le Trou de Souris, le premier arrêt de la Société se fait aux carrières de MM. Solvay et C^{ie}, à l'Est de la grande route de Mons à Beaumont, entre Spiennes et Saint-Symphorien.

Une première carrière nous offre la coupe suivante :

| | |
|----------------------------|--------------------|
| A. Limon quaternaire. | 4 ^m ,50 |
| B. Sables landeniens . | 1 50 |
| C. Phosphate riche . | 0 90 |
| D. Craie brune phosphatée. | |

M. Lemonnier indiquant ici une division du Quaternaire se partageant en deux parties à peu près égales, mais d'aspect très différent, la supérieure argileuse constituant la *terre à briques* et l'inférieure plus sableuse appelée *ergeron*, MM. Van den Broeck et Rutot déclarent ne pas se rallier à cette division. D'après eux il n'y a là qu'une seule couche de limon quaternaire, dont la partie supérieure est attaquée constamment par les eaux pluviales qui dissolvent le calcaire du limon et augmentent ainsi la proportion d'argile dans les couches supérieures. On peut en effet remarquer que le passage de la terre à briques à l'ergeron n'est pas nettement tranché et qu'aucun gravier ni indice de discordance ne se trouve entre les deux parties de cette assise supérieure.

Le plan incliné des carrières de la Société Solvay est creusé, au milieu de son parcours, dans les terrains suivants :

| | |
|---|--------------------|
| A. Limon quaternaire | 2 ^m ,00 |
| B. Tufeau blanc, rude, avec <i>Belemnites</i> , <i>Thécidées</i> , <i>Pectens</i> | 2 50 |
| Gravier base du tufeau, avec nodules de phosphates | 0 20 |
| C. Banc durci de la craie brune phosphatée | 0 40 |
| D. Craie phosphatée. | |

Nous trouvons ici le tufeau à sa limite orientale et ce n'est qu'en ravinant la craie phosphatée qu'il atteint la puissance que nous venons de citer.

Ce tufeau est d'aspect, de nature, de faune exactement semblable à ceux de la roche que nous avons rencontrée au Trou de Souris.

Nous constatons d'ailleurs cette même assise en nous avançant au Nord, dans les carrières de M. Houzeau et enfin dans les carrières de M. Hardenpont, où nous voyons le tufeau à Thécidées, avec un banc

de silex, visible sur plus de deux mètres, dans un puits gracieusement creusé à notre intention.

En ce point nous faisons une halte prolongée et des plus agréables, car l'honorable sénateur nous invite à un lunch aussi réconfortant et aussi luxueux qu'il est cordialement offert.

Après quoi nous parcourons les nombreux chantiers et exploitations ouverts par M. Hardenpont, et qui tous nous présentent comme coupes géologiques : le Quaternaire, puis le Landenien noirâtre, dont les sables paraissent souvent remaniés et qui surmontent des couches épaisses de phosphate riche et de craie phosphatée avec la couleur grise spéciale à cette importante et intéressante partie du gisement des phosphates de Mons.

De Saint-Symphorien, grâce à l'obligeance et au chemin de fer particulier de M. Hardenpont, nous pouvons rapidement et pittoresquement groupés dans les wagons de l'exploitation, gagner Obourg à travers le bois d'Havré et parvenir ainsi en quelques minutes au chemin de fer qui nous débarque à Nimy, où la Société des chemins de fer vicinaux a mis un train spécial à notre disposition pour gagner le camp de Casteau.

Pour arriver au sommet du Camp de Casteau nous traversons une plaine de sable blanc très mobile, que les vents déplacent avec facilité, formant de véritables dunes de dimensions réduites.

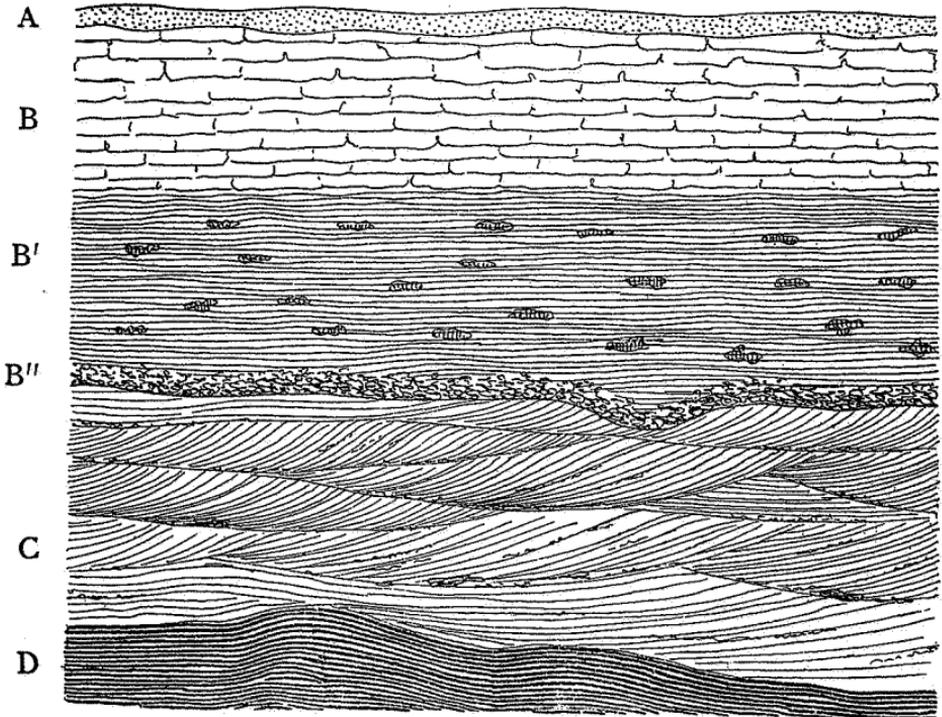
Ce dépôt, d'aspect spécial et de nature éolienne, couvre pour ainsi dire tout le versant Nord de la vallée de la Haine; il paraît formé par la dispersion, par le vent, des affleurements de sable blanc du Landenien supérieur.

Sur le Camp de Casteau, proprement dit, ce sable recouvre parfois du limon quaternaire qui retient alors les eaux pluviales et crée ainsi de petits marécages locaux, que l'on est étonné de rencontrer à cette altitude.

Généralement cependant, le sable éolien repose, en ce point, directement sur les *phtanites houillers*.

Nous rencontrons ici la partie inférieure de la formation houillère; c'est le *houiller sans houille* de Dumont, l'assise des phtanites à *Posidonomya Becheri*.

En descendant vers Maisières nous traversons des carrières, aujourd'hui abandonnées, d'argile plastique, et nous pouvons relever une coupe remarquable représentée par la figure ci-contre :

Coupe de l'exploitation de terre à pipes dans la vallée de Maisières.

- | | | |
|-----|--|--------------------|
| A. | Sable blanchâtre, éolien | 0 ^m ,30 |
| B. | Sable glauconifère : partie supérieure, altérée, de la couche suivante . | 2 00 |
| B'. | Marnes glauconifères avec concrétions silico-argileuses (têtes de chats) ; ce sont les <i>Fortes toises</i> , dont la partie inférieure B'' d'un vert foncé, très glauconieuse, est constituée par un gravier de galets de phthanite . | 2 50 |
| C. | Dépôt de sables tantôt blancs, tantôt bruns, sans aucune régularité de stratification, renfermant des cailloux <i>irisés</i> et de nombreux et importants débris végétaux et reposant sur de l'argile blanche très pure D exploitée pour la fabrication des produits réfractaires. | 5 50 |

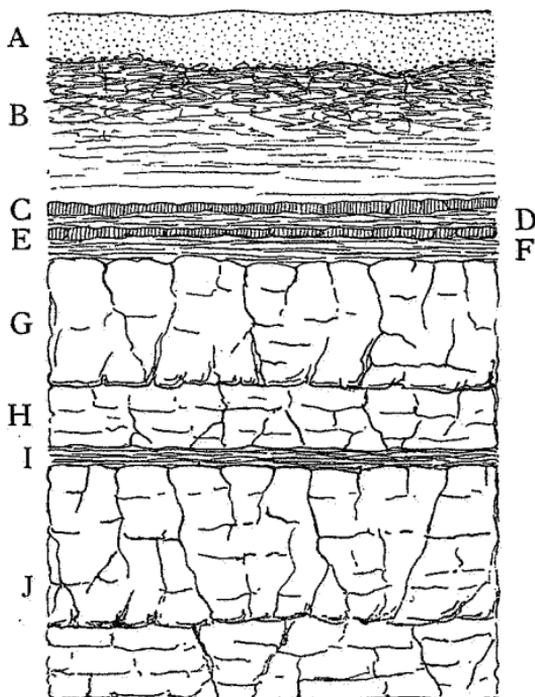
Cette dernière assise représente un dépôt que Dumont considérait comme Aachenien et que MM. Carnet et Briart estimaient formé par les eaux douces courantes et souvent torrentielles coulant à la surface du continent qui est resté émergé pendant tout l'immense laps de temps qui sépare la formation houillère de l'époque où s'est déposée la Meule de Bracquagnies. Quant à MM. Rutot et Van den Broeck, ils ne croient pas pouvoir séparer ce dépôt de Maisières, qui se retrouve à Baudour et à Hautrages, du *Bernissartien* à Iguanodons, dont l'âge wealdien semble bien démontré.

Enfin nous terminons notre intéressante excursion par une visite à

la carrière de Maisières où s'exploitait, sous un mètre de craie glauconieuse de l'*assise de Maisières* ou *gris des mineurs*, une épaisseur de silex de plus de 4 mètres, appartenant à cette même assise et appelé silex de Saint-Denis, ou Rabots.

Voici la coupe de cette carrière, aujourd'hui abandonnée, et que nous figurons telle qu'elle se montrait il y a quelques années :

Coupe de l'ancienne carrière de silex à pavés (Rabots), de Maisières.



| | |
|---|----------------------|
| A. Sable blanchâtre remanié, probablement éolien, avec cailloux de silex, de quartz blanc, et de phtanite à la base | 0 ^m ,50 |
| B. Craie sableuse, glauconifère, fossilifère | 1, 50 |
| C. Banc de craie verdâtre durci | } 0, 60 |
| D. Craie glauconifère, sableuse, avec Huitres, etc. | |
| E. Grès glauconifère | } 1, 50 |
| F. Craie glauconifère | |
| G. Craie sableuse durcie en grès dur | 0, 50 |
| H. Grès siliceux | 0, 20 |
| I. Lit de craie verdâtre, sableuse. | 2 à 3 ^m . |
| J. Silex compacte, brun, exploité pour pavés (<i>Rabots</i>); visible sur | |

Après avoir passé quelque temps à recueillir des fossiles dans la craie de Maisières, nous descendons au village où, en attendant le tramway

vicinal, notre collègue M. Rutot résume les diverses coupes que nous avons rencontrées et montre la superposition des diverses assises que nous avons vu affleurer depuis le phanite houiller jusqu'au Quaternaire en passant par les quatre étages du Crétacé.

EXCURSION DU 3 SEPTEMBRE.

Le lendemain 3 septembre, la Société prenait à Mons le train de 7 h. 40 pour descendre bientôt à la gare de Cuesmes-État et de là se rendre aux carrières creusées dans le flanc Nord-Ouest du mont Eribus, où nous constatons une couche d'argile appartenant à l'étage *ypresien*, exploitée sur toute sa hauteur, d'environ 2^m,50 et reposant sur des sables gris verdâtres, glauconifères, appartenant au *Landenien inférieur*.

Marchant à travers champs, nous venons bientôt prendre la route qui, partant de la grand'place de Cuesmes, se dirige vers Frameries.

Au delà du cimetière, nous visitons les exploitations de terre à brique ouvertes dans le limon quaternaire, qui atteint 2 mètres d'épaisseur, et nous pouvons voir que les puits creusés pour fournir l'eau aux briquetteries ont traversé, sous le limon, d'abord 2 mètres de sables landeniens et se sont arrêtés dans une roche calcaireuse blanchâtre, rude au toucher, grenue et dans laquelle on a trouvé, à certains points, des moules de grands *Cérithes* : nous rencontrons en effet ici le *tufeau de Cuesmes à grands Cérithes*.

Continuant notre route, nous visitons, entre les deux chemins de fer de l'État et de la C^{ie} du Nord, une coupe mise nouvellement à nu le long du talus gauche de la route et qui nous montre :

| | |
|--|--------------------|
| Limon quaternaire | 1 ^m ,50 |
| Sable landenien | 1 00 |
| Tufeau ou calcaire grenu, rude, assez friable, peu fossilifère | 1 00 |

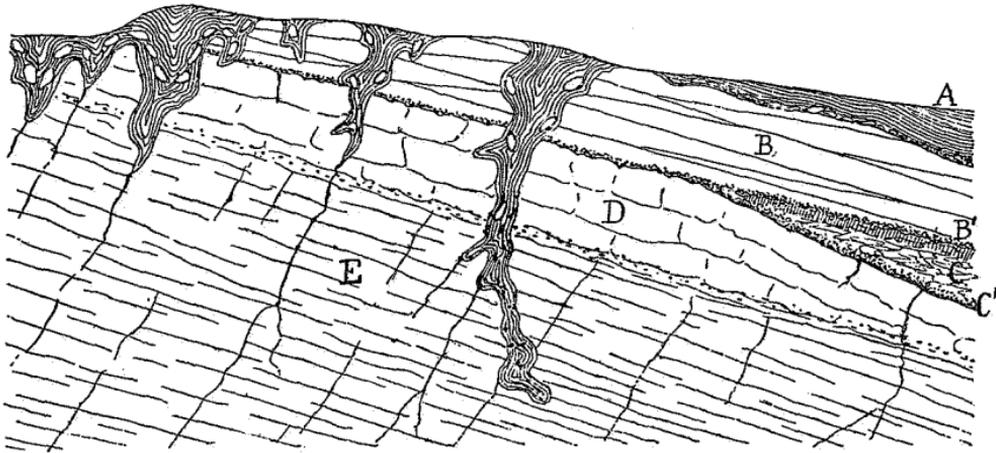
Un peu plus loin, la carrière de M. Rolland, située à proximité du point où le chemin du Nord passe au-dessus de la route, nous permet de relever la coupe suivante :

| | |
|---|--------------------|
| Limon quaternaire | 1 ^m ,00 |
| Sable landenien vert foncé, glauconifère | 1 80 |
| Tufeau calcaire avec petits lits d'organismes | 5 50 |
| Gravier de nodules de phosphate de chaux roulés empâtés dans le tufeau calcaire | 1 00 |
| Craie brune phosphatée, durcie et perforée | 1 00 |
| Craie brune phosphatée; hauteur visible | 3 00 |

Nous voyons donc ici la base de cette assise calcaireuse que nous avons vu apparaître près du cimetière de Cuesmes et que nous avons pu suivre depuis ce point jusqu'à la carrière de M. Rolland, avec le même aspect, le même facies, les mêmes caractères.

Si nous passons la grande route de l'autre côté du chemin de fer du Nord, une exploitation de craie alimentant un four à chaux nous offre une coupe plus complète encore.

Coupe du four à chaux de Cuesmes.



A. A la partie supérieure se trouve le *sable landenien*, renfermant à sa base de gros rognons lenticulaires de silex gris et pénétrant dans les couches sous-jacentes en y comblant des poches étroites et sinueuses, qui descendent parfois à plus de cinq mètres de la surface du sol. Les rognons de grès siliceux suivent les sinuosités de ces poches et se retrouvent le long des parois de ces entonnoirs placés verticalement.

B. Sous le Landenien A se constatent deux mètres de *tufeau calcaire*, B, en bancs inclinés vers le Nord et ayant même aspect que le tufeau de la carrière de M. Rolland.

A la base du tufeau, se trouve un gravier de nodules phosphatés B' roulés, de 10 cent. d'épaisseur.

C. Dans la partie Nord de la carrière, se montre ensuite un biseau de craie brune phosphatée durcie à sa partie supérieure et ayant à sa base un gravier C' de nodules phosphatés qui, remontant au Sud, va bientôt se confondre avec le gravier B' de la base du tufeau.

D. Enfin sous la craie brune avec son gravier, apparaît une craie blanche durcie D, rude au toucher et de 2 mètres d'épaisseur, sous laquelle se trouve un lit de nodules reposant sur la craie blanche E durcie

au contact de ce gravier, puis très tendre, douce au toucher et d'une épaisseur dépassant dix mètres.

Nous avons donc ici la base du tufeau à Cérithes, la craie brune phosphatée avec son poudingue de base ou *poudingue de Cuesmes*, puis la craie de Nouvelles à *Magas pumilus*, dont la partie supérieure a été durcie sans doute par les infiltrations des eaux qui se sont chargées de phosphate en traversant les terrains supérieurs.

De ce point la Société s'est dirigée vers le Sud-Est au four à chaux, situé à Cibly, le long du chemin de Bavay, puis elle a abordé le fameux « Escarpement boisé », lieu classique, but obligé de toutes les excursions géologiques dans les environs de Mons. (Voir la fig. de la p. 405).

Dans leur description du terrain crétacé de la province du Hainaut, parue en 1866 dans les Annales de la Société des arts, sciences et lettres du Hainaut, MM. Cornet et Briart donnaient comme coupe de cet escarpement : à la partie supérieure, le tufeau, à la base un poudingue ravinant la craie blanche, puis la craie blanche de Nouvelles durcie au contact du poudingue. Pour eux donc il n'existait que trois couches : le tufeau, le poudingue de la Malogne — qu'ils considéraient comme base du tufeau — puis la craie blanche.

En 1874, MM. Cornet et Briart ne signalaient que les trois mêmes couches et disaient : le poudingue de la Malogne ne forme pas une couche continue mais des amas lenticulaires de peu d'étendue, remplissant les dénudations de la craie.

Mais en 1886, MM. Rutot et Van den Broeck signalaient, avec raison, dans cette coupe de l'escarpement boisé, deux poudingues et ils pensaient que la couche intercalée entre les deux poudingues était la craie phosphatée. Aussi, disaient-ils, nous rencontrons les terrains suivants :

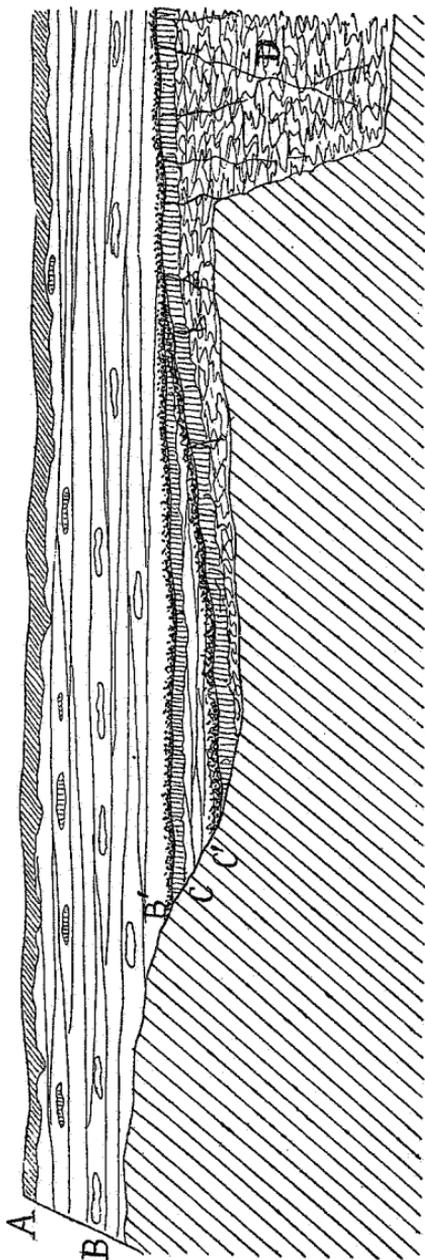
| | |
|---|--------------------|
| Tufeau | 2 ^m ,00 |
| Lit de nodules base du tufeau | 0 05 |
| Craie phosphatée | 0 50 |
| Poudingue base de la craie phosphatée ou poudingue de Cuesmes | 1 00 |
| Craie blanche durcie | 0 60 |
| Craie blanche à <i>Magas pumilus</i> | |

Ce poudingue et cette craie phosphatée ne présentaient cependant pas aux yeux de ceux qui connaissaient, pour les avoir rencontrés et exploités souvent, tous les caractères du poudingue de Cuesmes et de la craie brune phosphatée. Heureusement il était réservé à notre Société d'élucider ce problème par une visite à la carrière de la Société de la Malogne, dirigée par M. Passelecq; en même temps nous pouvions enfin classer le tufeau que nous avons rencontré à Spiennes et à Saint-Symphorien, mais que nous n'avions plus reconnu jusqu'ici

dans la deuxième journée de notre excursion, car le tufeau de Cuesmes n'avait ni cet aspect, ni cette faune riche et nettement crétacée que nous avons constatés la veille.

La coupe générale de la carrière de la Malogne, appartenant actuellement à M. Passelecq, se présente comme suit :

Vue générale de la carrière de M. Passelecq à la Malogne (Ciply).



A. Limon quaternaire.

B. Tufeau en bancs massifs avec concrétions siliceuses.

B'. Gravier base du tufeau.

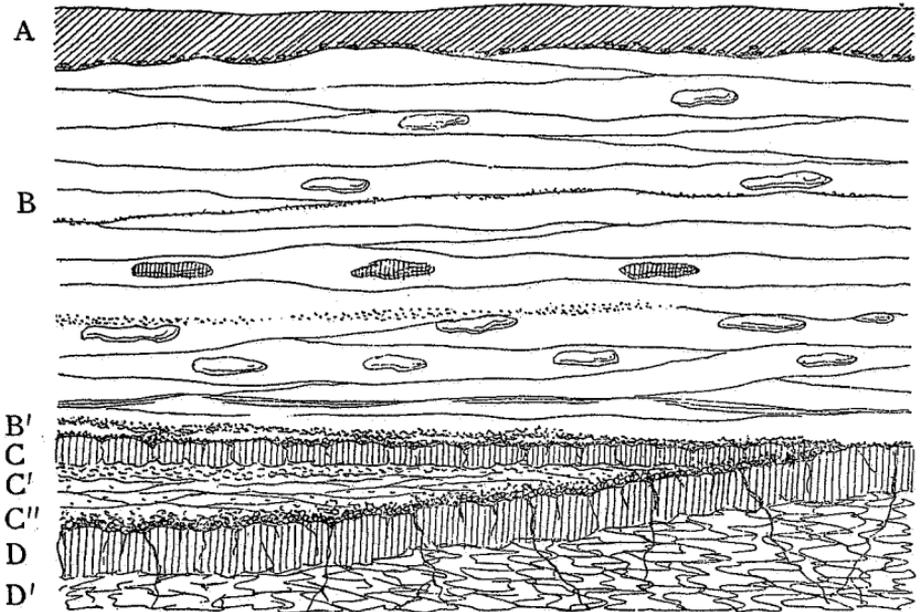
C. Tufeau à Thécidées avec partie supérieure durcie.

C'. Gravier base de tufeau à Thécidées.

D. Craie brune phosphatée avec partie supérieure durcie et perforée.

Vue en détail et au point le plus favorable, elle montre :

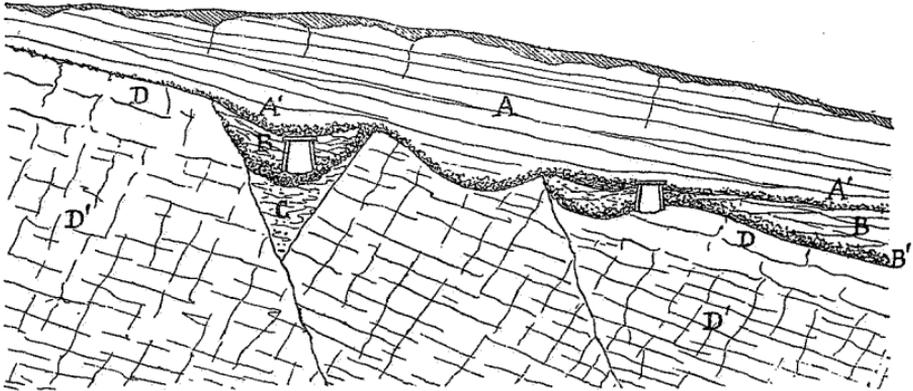
Vue de détail de la carrière de M. Passelecq à la Malogne (Ciply).



| | | |
|------|---|--------------------|
| A. | Limon quaternaire | 1 ^m ,20 |
| B. | Tufeau en bancs massifs séparés par de minces lits de micro-organismes, rude, grossier, friable | 6 00 |
| B'. | Gravier de nodules phosphatés roulés. | 0 15 |
| C. | Banc durci, perforé en certains points | 0 30 |
| C'. | Tufeau contenant énormément de débris de fossiles, des Thécidées, des Bélemnites, légèrement phosphaté (9 p. c.) et renfermant quelques nodules dans sa masse | 0 70 |
| C''. | Gravier de nodules phosphatés | 0 15 |
| D. | Banc durci de craie brune phosphatée | 0 20 |
| D'. | Craie brune phosphatée riche. | |

Cette fois nous pouvions constater que la couche C' présentait tous les caractères du tufeau de Spiennes et de Saint-Symphorien et nous avons, par la couche C'', l'explication de la coupe de l'escarpement boisé. Nous pouvons en effet dire que celui-ci, comme la carrière de M. Passelecq, offre la succession des couches suivantes :

Coupe de l'escarpement boisé.



- A. Tuffeau à grands Cérithes.
- A'. Gravier base du tuffeau.
- B. Tuffeau de Saint-Symphorien à Thécidées.
- B'. Gravier ou poudingue de la Malogne.
- C. Craie brune phosphatée.
- D. Craie de Nouvelles durcie.
- D'. Craie de Nouvelles à *Magas pumilus*.

Nos collègues MM. Rutot et Van den Broeck avaient donc bien vu les deux espèces de tuffeau, l'inférieur avec sa faune crétacée se rattachant par le poudingue de la Malogne à la craie brune de Ciplly et le supérieur, tuffeau avec faune d'apparence tertiaire, se rattachant sans doute au calcaire de Mons et constituant le terrain de transition entre les grandes divisions géologiques : Crétacé et Tertiaire.

Après un tel résultat notre Société pouvait se reposer ; ce qu'elle fit à l'usine de MM. Solvay qui offraient aux excursionnistes un déjeuner réconfortant et remarquablement bien arrosé.

L'ancienne carrière de M. Desailly, aujourd'hui exploitée par MM. Solvay et C^{ie}, nous permettait de contrôler les coupes que MM. Rutot et Van den Broeck ont données en détail dans leurs observations nouvelles sur le tuffeau de Ciplly. En ce point manque le tuffeau à Thécidées et son poudingue de base. Sur la craie brune repose le tuffeau à grands cérithes avec son gravier de base, qui est ici extrêmement riche en fossiles : gastropodes et lamellibranches. De plus nous voyons apparaître la partie supérieure de la craie brune, qui est glauconifère, peu phosphatée et souvent durcie ; son épaisseur n'atteint ici que un mètre, mais nous pouvions constater, en nous dirigeant vers les exploitations de Mesvin, que cette couche glauconifère, tête de la craie brune, va en s'épaississant à mesure que l'on se dirige vers l'Est et qu'elle atteint

bientôt 3 à 4 mètres de puissance dans les puits de l'usine Solvay à Mesvin.

Après avoir pris le croquis d'un cours d'eau quaternaire, qui a raviné une couche de sables landeniens de près de 7 mètres de puissance et dont la coupe a d'ailleurs été donnée à plusieurs reprises par M. Cornet, à la Société malacologique, par MM. Rutot et Van den Broeck dans leurs observations sur le tufeau de Cibly, ainsi que par M. Delvaux dans le compte-rendu de l'excursion de la Société d'anthropologie de Bruxelles, notre Société s'est dirigée vers le Mont Panisel, dont notre honorable président nous détaillait la coupe bien connue.

Nous avons pu voir à la base les sables ypresiens, fins, fortement colorés en brun et, vers le haut, une couche à *Nummulites planulata* pétrie de ce foraminifère, de débris de nombreux fossiles et de dents de poissons. A une hauteur de 15 mètres environ au-dessus de cette couche se constate le contact du Panisélien sur l'Ypresien. C'est d'abord un sable grossier glauconifère et argileux. Puis apparaissent les psammites, argileux à la base, renfermant des fossiles, parfois des Nummulites, et enfin dans les bancs supérieurs ces psammites offrent de nombreux moules de *Pinna* et de tubes d'annélides.

Cette étude du Panisélien terminait le programme des excursions organisées par le Comité.

Comme nous le disions dans le résumé présenté le soir même, notre Société a tout lieu de se féliciter de ces deux journées : elles nous ont permis d'étudier, en les suivant dans leur superposition, des terrains appartenant aux quatre grandes divisions géologiques ; elles nous ont montré en même temps comme se posaient des problèmes de subdivisions de détails, locaux pour ainsi dire ; elles nous ont mis à même, enfin, de résoudre cette question des Tufeaux et, grâce à notre réunion extraordinaire de 1888, nous aurons su trancher le débat soulevé par nos collègues Rutot et Van den Broeck, et nous aurons pu fournir à la géologie belge une classification complète depuis la craie phosphatée jusqu'au Calcaire de Mons.
